## ANNEXE 3 : DOMAINE ESPACES DE VIE

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

## Cartographie de l'emploi-repère Employé(e) familial(e) B

Employé(e) familial(e) B Echelle 2

Employé(e) familial(e) A

Entretenir le linge

Repasser le linge délicat

Préparer les repas courants

Effectuer les courses

## Descriptif de l'emploi-repère : Employé(e) familial(e) B

L'emploi-repère est retenu dans son ensemble même si toutes les tâches ne sont pas demandées au salarié.

Selon les consignes de l'employeur, les activités comprennent principalement :

- Les activités de l'emploi-repère Employé(e) familial(e) A c'est-à-dire :
  - Entretenir les espaces de vie : par exemple nettoyer les espaces de vie (intérieurs et extérieurs), nettoyer les sols, les meubles, les objets, les vitres, les sanitaires, les terrasses, s'occuper de la literie
  - Repasser le linge courant ou dont les matières ne demandent pas de technique particulière de repassage, le plier et le ranger

ΕT

- **Entretenir le linge** : par exemple effectuer l'entretien du linge courant et délicat (tri, lavage, séchage)
- Repasser le linge délicat ou dont les matières demandent des techniques particulières de repassage, le plier et le ranger
- **Préparer des repas courants** : par exemple préparer un repas de tous les jours
- Effectuer les courses